

# L'ARCHITECTURE SCOLAIRE ET LA COLLECTIVITE

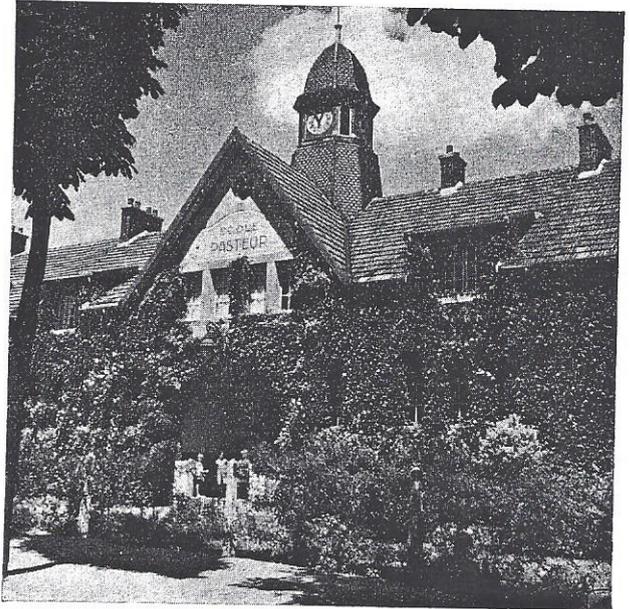
PAR PIERRE-LOUIS FLOUQUET

Dans l'ouvrage qu'il consacre à l'éducation de notre jeunesse, lequel est en somme une mise en accusation de nos vieilles méthodes d'enseignement, M. Louis Empain attire notre attention sur ce point essentiel : **la nécessité d'une formation virile de l'être humain.**

Orienté à peu près uniquement vers le raffinement intellectuel, notre enseignement s'enorgueillit de former des cerveaux, mais il néglige le domaine immense, d'un intérêt si vif et d'une réalité si forte de l'éducation du caractère, de la formation physique, de l'initiation à la vie civique, c'est-à-dire aux principes vivants de l'existence collective.

Une telle spécialisation, à contre-sens des intérêts vitaux de la nation, un tel abandon pourrait-on dire devait, par le fait de son caractère inorganique, susciter un déséquilibre dangereux dans l'individu comme dans la collectivité. Jean Libert y voit une diminution de la qualité foncière de l'homme et de la société, ce qui fut constaté par plus d'un observateur objectif.

Il est temps de réformer des méthodes dont Pellorson montra qu'elles prirent à la longue la forme d'une négation abstraite de la vie. Il faut enseigner à l'enfant, l'homme de demain, destiné par



Type d'école maternelle, dans l'une des cités construites par la Compagnie des Chemins de fer du Nord.



Une classe de l'école de plein air de Suresnes, avec ses parois repliées. Architectes : Beaudouin et Lotds.

nature à l'action exécutive, inventive ou directrice, quelles sont les lois et les conditions élémentaires de l'activité sociale, afin de le former à son métier et à sa qualité d'homme, dont le fondement dit cet auteur est de vivre un **présent actif.**

Et pour ceci, suggère M. Louis Empain, rompre avec la vision purement analytique et intellectuelle de la formation de nos écoliers, consacrer une part importante de la journée scolaire à l'éducation physique et civique.

Nous partageons ce point de vue. Nous désirons ardemment que des méthodes nouvelles fassent, dans l'homme « en devenir », la part de chacune des puissances qui font sa noblesse et sa grandeur. Nous souhaitons qu'il soit enseigné, éduqué et **bâti** selon les principes de cette civilisation harmonieuse qui demandait pour chaque être **une âme saine dans un corps sain**, et encore que le citoyen serve par l'âme et le corps sa cité, sa patrie, selon l'idéal viril des peuples fiers.



Mieux que jadis pourtant, l'on peut dire aujourd'hui avec Paul Nadai, que l'éducation est pour moitié un problème d'architecture.

Notre siècle mit du temps à s'apercevoir que le travail de l'éducation n'exige pas seulement de bons maîtres, des parents intelligents et sensés, de savants médecins, mais aussi des urbanistes inspirés par le principe civique et des architectes sérieux.

Le problème de la restauration d'une vie collective profonde fait corps avec celui de la réalisation d'un urbanisme dirigé, appliqué et développé

sans faiblesses, pour l'épuration, la rationalisation et l'embellissement du pays.

En 1936, au cours d'une interview qu'il m'accordait, en préface au numéro spécial de « Bâtir » consacré aux constructions scolaires, M. Julius Hoste, alors Ministre de l'Instruction Publique, déclarait :

« Notre siècle est placé sous un signe social et chaque phase de l'évolution des nations doit marquer une étape vers une organisation plus rationnelle. Un état de choses périmé exige mieux et plus que des amendements. L'adaptation aux nouvelles conditions de vie ne peut se faire sans de profondes transformations. Nous vivons déjà les prémices d'une révolution technique dont il semble que les résultats auront une incalculable valeur historique. Tout ce qui a trait à l'enseignement prenant place au premier plan, les données de la conception, de la construction et de l'équipement des écoles doivent retenir l'attention vigilante des meilleurs esprits. »

Et le Ministre lui-même affirmait sans détours que la réforme en marche ne s'attachait pas seulement à la qualité des programmes scolaires, à la valeur et au comportement du corps enseignant, mais encore à la conception d'un réseau scolaire qui s'inspire de l'urbanisme et de l'architecture « fonctionnelle », afin qu'au principe du bon enseignement et du bon maître, se superpose celui de la situation efficiente des écoles dans les régions urbaines et rurales et du cadre harmonieux.

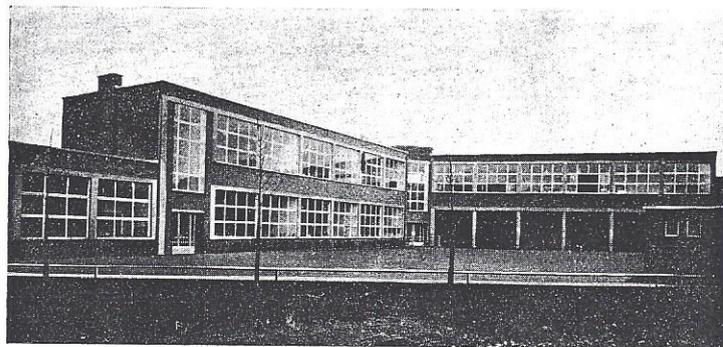
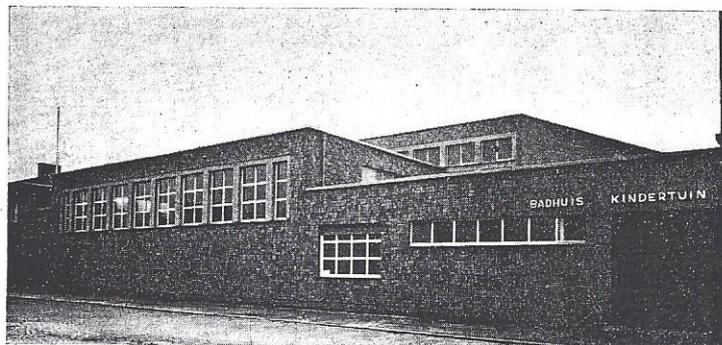
Il est bon de préciser que l'école ne relève pas uniquement de la pédagogie et qu'il ne suffit pas de bâtisses correctes, d'un confort acceptable pourvu que l'on y serve une manne intellectuelle dosée de raison.



Ecole rurale, d'un type fréquent en Suisse romande

Dès qu'il s'agit de l'enfance, aucune insuffisance ne devrait être tolérée dans les écoles officielles aussi bien que dans les écoles libres. Or, un nombre très important des unes et des autres montrent des négligences excessives, des manquements pénibles, une hygiène contestable. Il existe encore, au surplus, de véritables écoles-taudis.

L'on sait qu'une mauvaise école nuit autant qu'un mauvais maître. Tous deux blessent la sen-



Ecole de Schoten. Architecte : Alfons Francken.  
Façades sur rue et sur cour.

Photo T'Felt

sibilité infantine. L'enfant a besoin de propreté, de clarté, d'harmonie, autant que d'ordre et de justice. On ne peut distribuer un enseignement de qualité dans des locaux sans hygiène, dans des écoles laides. Il y a là un problème d'hygiène morale aussi bien que d'hygiène physique.

Combien plus facile est l'étude dans un cadre mesuré, aéré et lumineux et comme il est plus convainquant de montrer à l'enfant qu'il doit se respecter, respecter autrui, respecter les choses, aimer les animaux et tout ce qui constitue la nature, de la fleur à l'ortie.

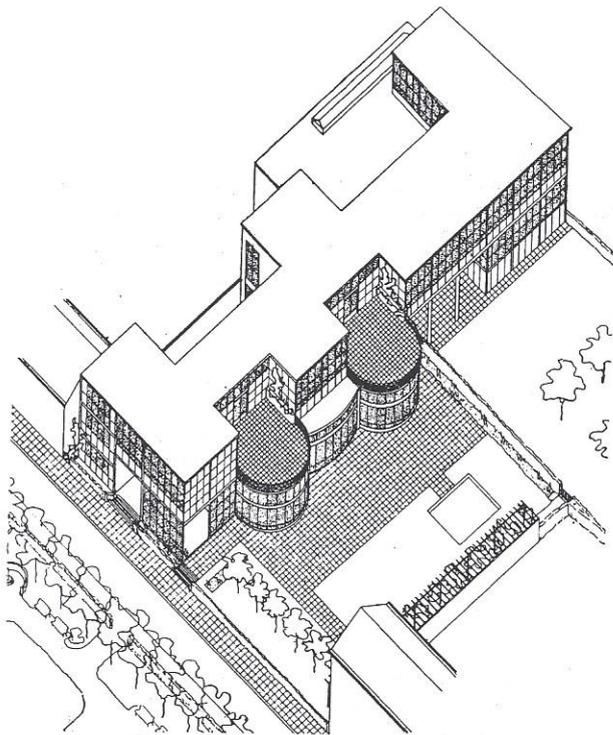
Le théorème est simple : sans équilibre et sans confiance, comme sans discipline, il ne peut y avoir de joie dans le travail. Dès lors, ou bien l'enfant souffrira durant ses années d'études et se rebellera contre la vie, ou bien il s'éveillera à l'école, dans l'harmonie d'une vie commune organisée, à l'idée souveraine d'une existence collective heureuse et d'une véritable justice sociale. Ainsi préparé à devenir une force bienfaisante et créatrice.

Ces idées directrices ayant touché l'Etat, les compétences connurent que l'enfance constitue le capital essentiel sur lequel repose l'avenir du pays. L'arrêté royal du 25 mai 1932 en matière de bâtisses scolaires donna force de loi aux recommandations techniques de praticiens expérimentés. Il fut établi après consultation des hauts fonctionnaires du département des Sciences et des Arts et des architectes provinciaux de tout le pays.

Cependant, le problème étant d'ordre urbanistique plus encore qu'architectural et administratif, il importait de dresser un plan de reconstruction du réseau des écoles, basé sur des chiffres optima d'élèves par classe, qui tiennent compte de l'importance démographique des villes et quartiers et qui établisse des arrondissements au rayon précis.

A l'urbanisme pratique de prévoir dans les plans d'aménagements communaux les emplacements des écoles primaires et dans les plans régionaux la situation la plus favorable pour les établissements d'enseignement moyen ; le plan national prévoyant enfin la situation des institutions de l'enseignement supérieur ainsi que les établissements d'enseignements spéciaux : écoles d'agriculture, écoles techniques, écoles pour enfants anormaux ou infirmes, etc.

Il y a quelques années la réalisation d'un tel



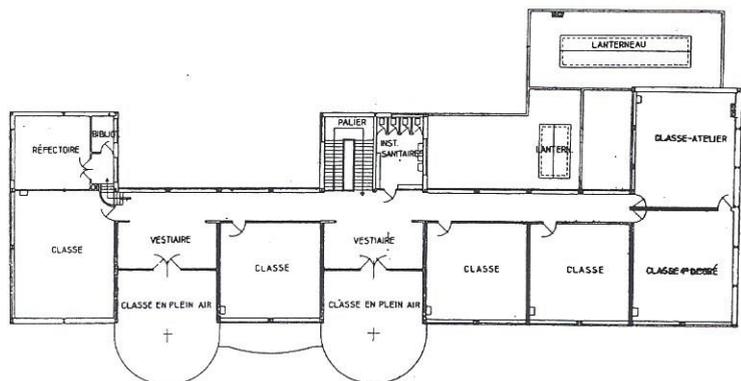
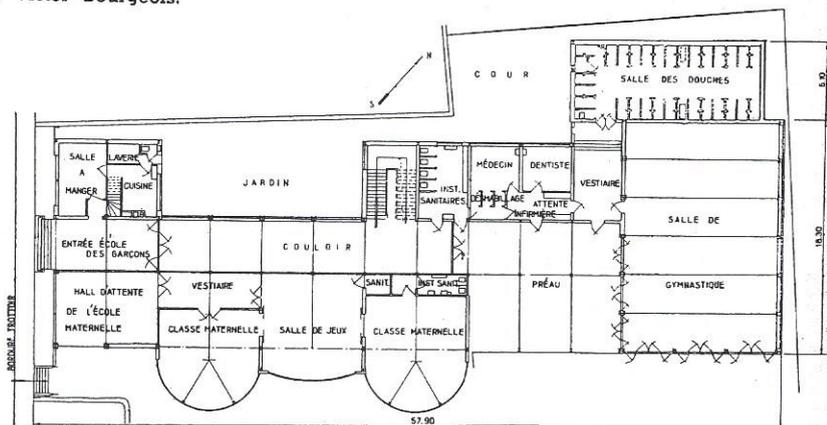
La nouvelle école du Centre, à Hornu. Perspective axonométrique.  
Architecte : Victor Bourgeois.

plan était encore impossible, étant donné d'une part l'inexistence d'une statistique rationnelle, comme le remarquait avec confusion le ministre Julius Hoste, et l'étrange défaveur dans laquelle était maintenue par ignorance la **Planologie** et l'**Urbanisme**.

J'ignore si, de 1936 à 1940, le service compétent poussa la préparation d'une statistique aussi utile et si les hauts fonctionnaires de l'Instruction Publique ont entrepris d'étudier une répartition précise et généralisée des établissements scolaires, en collaboration avec quelques bons urbanistes. Du moins, en attendant que l'on prenne en haut lieu des décisions précises et claires dont les événements militaires n'ont pas reporté l'urgence, nous voyons de façon publique que l'école « en soi » a subi d'importantes transformations.

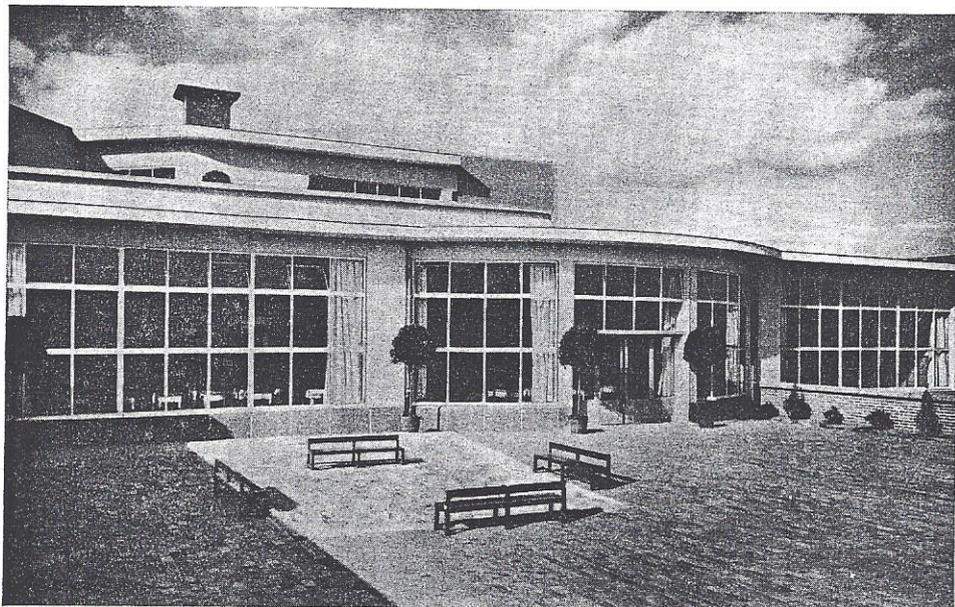
Les administrations provinciales ont cédé à la nécessité de la modernisation des bâtiments scolaires. Certes, comme me le disait M. Henri T. Van Hall, architecte provincial en chef du Brabant, de nombreuses contingences gênent cette évolution et parmi les plus lourdes de ces contingences, il faut citer l'obligation de construire à budgets réduits et l'erreur qui fait souvent préférer au technicien le meilleur, l'architecte désigné par des considérations politiques. Ceci surtout nuit fortement à l'amélioration radicale des bâtiments scolaires, les architectes protégés ne produisant pas toujours l'effort attendu d'eux. Cependant, ajoutait cet homme juste, chaque fois qu'il s'agit d'écoles dont la décision ne relève que d'elle-même, l'Administration Provinciale organise un concours permettant à tous les talents et à toutes les compétences de se manifester. L'émulation permettant ainsi d'espérer une mise en pratique logique des plus récentes techniques.

Il y a dans ces mois une explication non point bénigne, mais grave, du désordre et du manque d'unité de nos constructions scolaires en général.

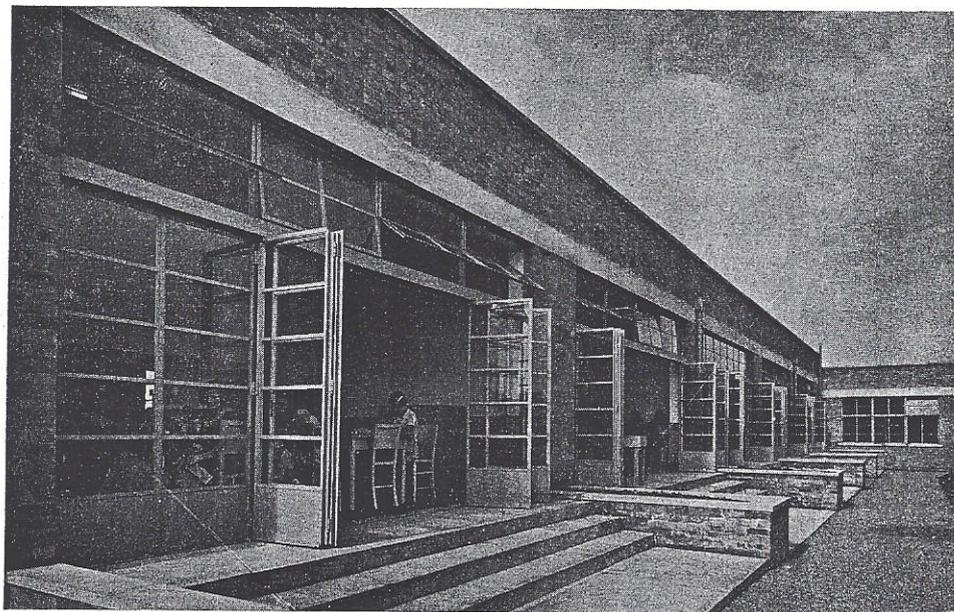


Les plans de l'école du Centre, à Hornu.  
Architecte : Victor Bourgeois.  
En haut : le rez-de-chaussée.  
En bas : le premier étage.

Ecole moderne, à Bruxelles.  
De l'air, de la lumière à profusion !...  
Architecte Charles Van Nueten.



Autre type d'école de plein air.  
Architecte S. Urwin.



Non seulement, nous n'avons pas de statistiques précises, pas de plan directeur de la construction scolaire qui cristallise une volonté claire et ferme d'une réforme étendue, mais quant au principe de la bâtisse individuelle nous fûmes livrés au jeu malsain des préférences démagogiques, à rebours de toute dignité civique, à l'encontre des intérêts réels de nos scolaires.

Le mouvement d'épuration des écoles étant universel et les bons exemples se multipliant, l'école monumentale et sombre des villes et la grange-scolaire des villages firent place à des groupes scolaires souriants.

Souvent dans les grandes communes et les cités, lorsque des terrains libres permirent de développer les bâtisses en étendue, le type de l'école-caserne fut mis en échec et l'on préféra à une architecture de prestige, plus ou moins pédante et vaniteuse, des architectures mesurées accordées à la sensibilité enfantine. A ce propos, l'on rappelle toujours utilement aux architectes qu'une école primaire, un athénée même, ne peuvent sans humour se donner des airs d'université. Il

existe assez de confusion sans cela. En tête de tout programme sans doute faudrait-il prévoir une définition psychologique qui ait force de loi.

Les écoles nouvelles furent bâties sur des emplacements meilleurs et des plans raisonnables, proportionnés à leurs fins. Les éléments architecturaux furent logiques et nets, dépouillés de superfluités, mais les arbres et les fleurs trouvèrent place dans les cours et au pied des bâtiments.

Classes, locaux communs et dégagements furent dotés de pavements, lambris et enduits d'un aspect gai et d'un entretien aisé. L'air et la lumière furent admis abondamment. Diverses dispositions pratiques supprimèrent le grand bruit, les faux éclairages, la poussière et le désordre des anciens moyens de chauffage, les mobiliers bruyants ou sordides, la décoration banale. En annexe, l'arrêté de mai 1932, comprenait un programme détaillé des règles à observer dans la construction, les dispositions intérieures et l'ameublement des constructions scolaires, au point de vue de l'hygiène et de la pédagogie. Ce programme, applicable à l'enseignement gardien, primaire et moyen,

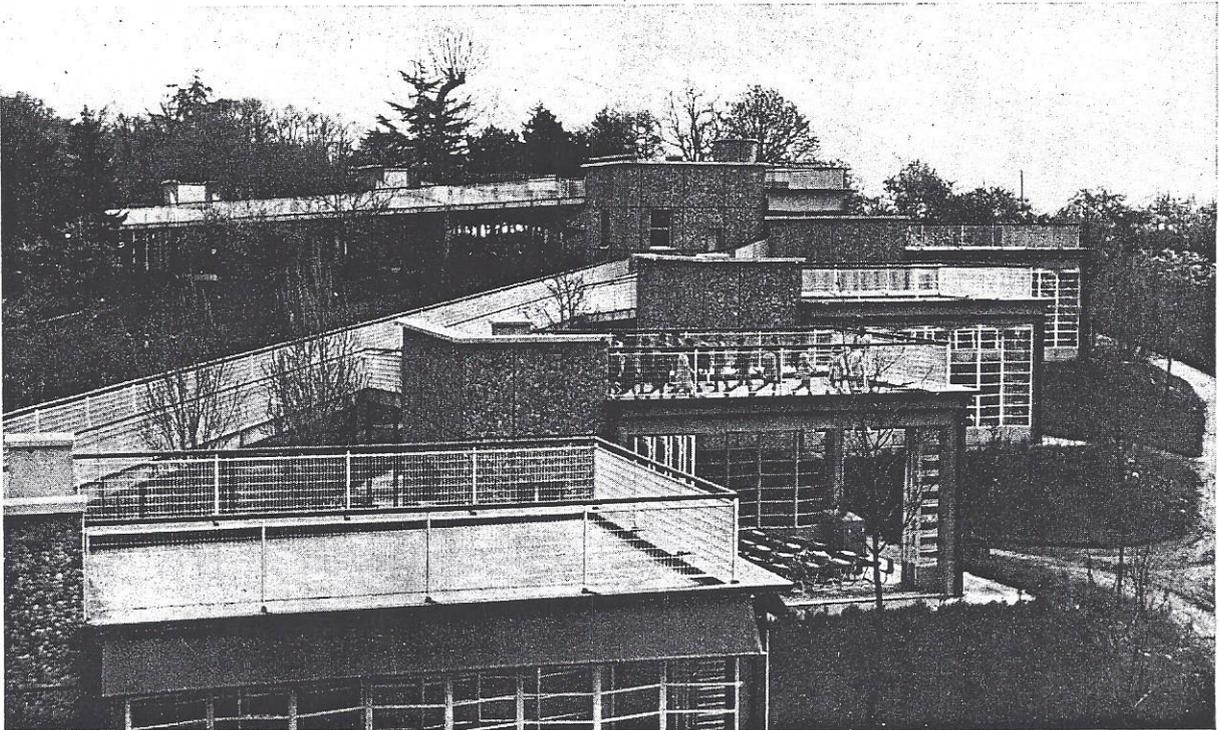
constituait en fait, une charte officielle de modernisation. Après dix années, l'on pourra reconsidérer utilement certaines données de cette charte dont les règles intéressaient les formes plutôt que l'esprit et qui tendait à faciliter une évolution, sans l'imposer de façon formelle. Certaines imprécisions, un silence volontaire quant à l'esthétique architecturale permettait le meilleur et le pire et d'utiliser pratiquement les données les plus intéressantes, sans que les écoles nouvelles puissent être dites belles, d'une beauté conforme à notre temps.

Dans bien des cas par ailleurs, entre certaines administrations communales attachées à des traditions et les fonctionnaires qui souhaitaient la transformation radicale des constructions scolaires surgirent des conflits, au cours desquels les parti-

maternelles ou l'enfant commence sa vie scolaire et fait son premier apprentissage de l'ordre, de la précision et de la propreté, aussi bien que des écoles primaires et moyennes, où l'écolier développant son sens de la vie collective et apprend les disciplines nécessaires au bon fonctionnement de toute communauté.

Le principe des écoles de plein air mérite entre autres une attention toute particulière. L'enfance débile, qui doit être défendue physiquement et intellectuellement, trouve là un moyen excellent de retrouver la santé et la force sans trop perdre du temps précieux destiné aux études. Les initiatives et les réalisations néerlandaises méritent toute notre attention. Nous reviendrons sur la question.

Pour les centres d'instruction supérieures l'on



Ecole de plein air permanente, à Suresnes (Seine). Un groupe de classe ouvertes, durant la récréation enfantine.  
Architectes : Baudouin et Lods.

sans de la fantaisie firent valoir des droits communaux pour imposer des solutions qui n'étaient satisfaisantes que sur plans.

Cette carence et plus encore une sorte d'opposition sournoise de la part d'édilités communales souleva, si ma mémoire est fidèle, la protestation de quelques grands architectes, à laquelle s'associèrent les jeunes équipes techniciennes.

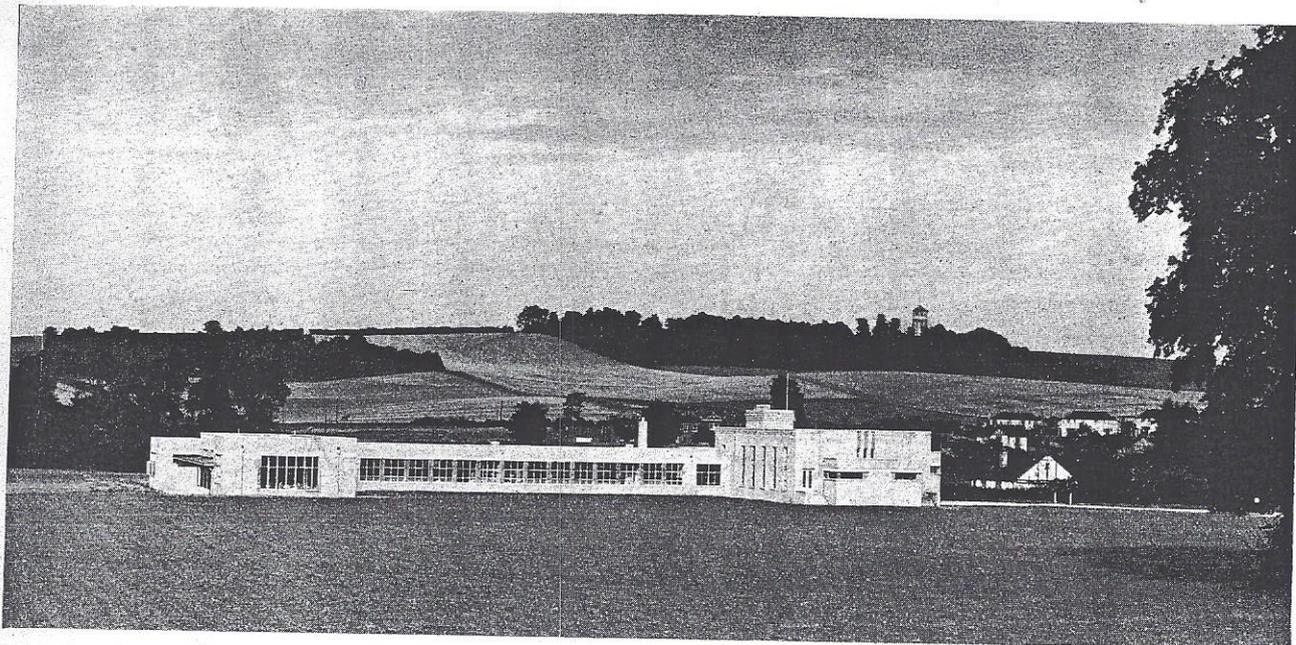
Il appartiendra à ces architectes combattifs, que les événements ont mûris et que le temps place dans les cadres de la « Restauration du Pays », en position d'agir avec la vigueur et la continuité désirables, de préciser ces conditions psychologiques, techniques et esthétiques, par des œuvres qui proposent des exemples d'intelligence et de sensibilité, et qui servent hautement l'enfance et la nation.

Il y a énormément à faire chez nous, au Nord comme au Sud. Ceci, qu'il s'agisse des écoles

envisagera inévitablement, la fondation de cités universitaires édifiées hors des agglomérations, groupant à côté des établissements d'enseignement, les habitations des étudiants, les services communs aux populations estudiantines : cercles, salles de conférences, de réunions et de fêtes, cinéma, gymnases, piscines, terrains de jeux, stades d'athlétisme, etc.

L'esprit moderne souffle. Sans doute, verrons-nous Bruxelles, Liège, Louvain ou Gand suivre l'exemple d'Athènes, de Berlin, de Madrid, de Paris, de Rome, de Stockholm, dont les cités universitaires sont largement pourvues d'installations propres à satisfaire à la vie physique et civique aussi bien qu'intellectuelle des « students ».

On peut regretter que l'Université de Bruxelles ne présente pas des conditions aussi nécessaires. Quels que soient les mérites des bâtiments nouveaux, l'on peut dire d'eux ce qu'Emmanuel de



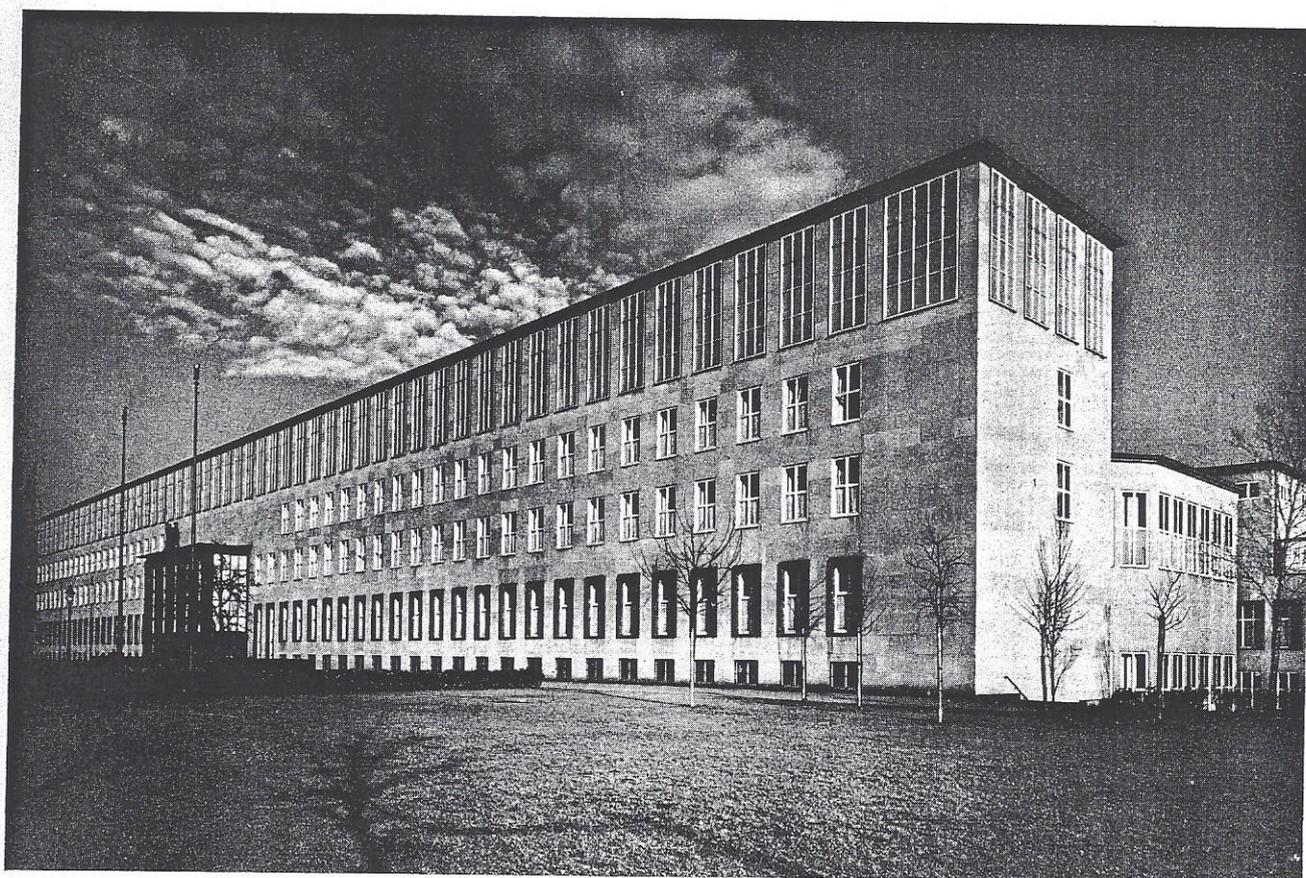
Une école primaire de village d'un esprit bien moderne, et magnifiquement adaptée au paysage. Architecte : S. Urwin.

Thubert disait de la Maison Internationale de la Cité Universitaire de Paris, dont le style relève trop étroitement de beaux modèles classiques.

« Il convient de la prendre comme elle se présente, mais non sans regretter que pour satisfaire à des services si précieux on n'ait pas retenu des formes moins anciennes et qui lui eussent peut être mieux convenu. C'est dans la convenance, à toute époque, qu'a résidé le caractère du moderne : inventer pour son temps et pour ses besoins. »

Mieux un établissement d'enseignement est adapté à ses fins et à son temps, mieux il sert plus il est puissant dans le présent et dans le temps.

Souvenons-nous aussi de la forte définition de Lyautey, ce soldat-administrateur selon le grand exemple romain : « un groupe d'écoles bien conçues, dirigé avec un vivant souci d'éducation civique fait l'économie d'un sanatorium et parfois d'une prison ».



La nouvelle Université de Cologne. — Le bâtiment principal.